

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3967**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités juridiques option droit social et syndical

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Reims Champagne-Ardenne Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Reims, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Reims

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel participe à la rédaction des contrats de travail individuels et des conventions collectives. Il conseille les salariés sur des problèmes ayant des implications juridiques et les aide à défendre leurs intérêts. Il observe les conditions de travail et veille à l'application de la législation sociale en vigueur. Par ailleurs, il assiste les responsables hiérarchiques des services dans la gestion des ressources humaines et dans leurs relations avec les différentes instances représentatives du personnel.

Dans le secteur privé, il contribue à l'animation du comité d'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille au sein du secteur juridique d'un syndicat ou d'un service de ressources humaines d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale.

Ce professionnel occupe la fonction de responsable juridique, conseiller en gestion et ressources humaines, conseiller en gestion du personnel...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

M1503 : Management des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Droit social et syndical appliqué aux entreprises privées : structuration du droit social français ; droit des contrats de travail ; droit des comités d'entreprise, des comités de groupe et des comités d'entreprise européens ; les partenaires sociaux de la négociation collective
- Culture générale appliquée et technique de recherche d'emploi et d'embauche : histoire des relations sociales ; sociologie du travail ; gestion d'entreprise appliquée ; langues
- Droit de la Fonction publique ; droit des carrières publiques ; procédures pré-contentieuse et contentieuse
- Environnement juridique : procédures collectives ; droit pénal du travail ; procédure prud'homale ; droit de la protection sociale et de la santé au travail

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-reims.fr/index.php>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :